

**CHAMPIONNATS SUISSES ELITE 2006
DE PATINAGE ARTISTIQUE
pour dames, messieurs, couples et danse
9 et 10 décembre 2005, Biasca**

PUBLICATION

RESPONSABLE	Union Suisse de Patinage Commission Figure
ORGANISATEUR	Club Pattinaggio Biasca
LIEU	Pista di Ghiaccio, Stradone Vecchio, 6710 Biasca
MUSIQUE	CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2004 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2005. *En ce qui concerne la participation dans la catégorie danse sur glace, les tests de danse nécessaires doivent être obtenus jusqu'au 5 septembre 2005.*

Le Championnat sera jugé d'après le nouveau système de jugement ISU.

Les champions suisses 2005 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

DAMES	Programme court:	Voir règlement ISU 2004 et circulaire USP no 60 du 5.4.2005 ainsi que les conditions techniques du 6.7.2005
	Libre:	4 minutes
MESSIEURS	Programme court:	Voir règlement ISU 2004 et circulaire USP no 60 du 5.4.2005 ainsi que les conditions techniques du 6.7.2005
	Libre:	4 minutes 30 secondes
COUPLES	Programme court:	Voir règlement ISU 2004
	Libre:	4 minutes 30 secondes
DANSE	Danses imposées:	Ravensburger Waltz, Yankee Polka, Tango Romantica Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure quatre semaines avant le championnat et communiquée par écrit. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
	Danse originale:	Latin Combination selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
	Libre:	4 minutes +/- 10 secondes

DOPING	Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.
LICENCES	Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée. Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.
INSCRIPTIONS	Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. Prière de joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour) et envoyer à: Union Suisse de Patinage, Secrétariat central Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne
DÉLAI D'INSCRIPTION	15 septembre 2005 PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.
FINANCE D'INSCRIPTION	CHF 250.-- / participant CHF 300.-- / couples <u>à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2005</u> au compte CCP 84-5561-2 de l'USP. AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.
RESPONSABILITÉ	L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.
LOGEMENT ET ENTRETIEN	Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.
RENSEIGNEMENTS	CP Biasca Mme Reiana Banfi, Via Debarcadero 1, 6614 Brissago Tel. 091 / 793 22 47 E-mail: reiana_banfi@hotmail.com Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur. UNION SUISSE DE PATINAGE Commission Figure